

Section 0 : Avis d'Appel d'Offres International

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES VILLES SECONDAIRE, DEUXIEME PHASE (PAPVS-2)

N°020/2025/SIRAT/PRMP/DP-AUA/CP-FYA/CSPPR/SPM/SP-PRMP du 04 Décembre 2025

AF 9

Date : 04 Décembre 2025

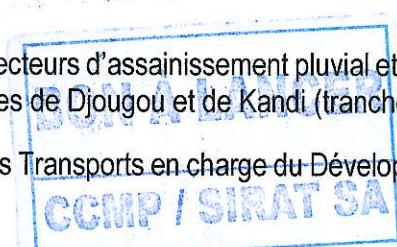
Pays : Bénin

Nom du projet : Travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans les villes de Djougou et de Kandi (tranche 2).

Maître d'Ouvrage : Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT)

Référence du prêt : FI N° 96209 Serapis N°2022-0950 du 29 Décembre 2023

Référence de l'AOI : T_PAPVS 2_101659



1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à la version 1 du Plan de Passation des Marchés Publics publié sur le portail des marchés publics (www.marches-publics.bj), le 14 février 2025.
2. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un prêt de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour le financement partiel du **PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL DES VILLES SECONDAIRES, DEUXIEME PHASE (PAPVS-2)**, et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer des paiements prévus au titre du marché de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans les villes de Djougou et de Kandi (tranche 2).
3. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) invite par la présente, les soumissionnaires à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation des travaux de construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans les villes de Djougou et de Kandi (tranche 2). Ces travaux sont regroupés en deux (02) lots ayant les caractéristiques suivantes :

- Lot PAPVS-2T08 : Ville de Djougou

Les travaux concernent :

- **Collecteurs** : Construction de sept (07) collecteurs primaires et secondaires d'assainissement pluvial développant 5.207 mètres linéaires ;
- **Voirie** : Aménagement de deux (02) rues de service totalisant 3.212 mètres linéaires ;
- **Infrastructures sociocommunautaires** : Construction de (d') :
 - * 535 mètres linéaires de murs de clôture ;
 - * un (01) blocs de latrine à 4 compartiments ;

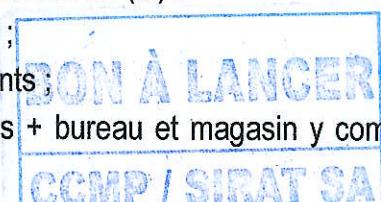
- * un (01) module de trois salles de classes + bureau et magasin y compris les équipements mobiliers".

- **Lot PAPVS-2T09 : Ville de Kandi**

Les travaux concernent :

- **Collecteurs** : Construction de cinq (05) collecteurs primaires et secondaires d'assainissement pluvial totalisant 5.084 mètres linéaires ;
- **Voirie** : Aménagement de 04 rues de service de longueur 4.466 mètres linéaires ;
- **Infrastructures sociocommunautaires** : Construction de (d') :
 - * 1.000 mètres linéaires de murs de clôture ;
 - * deux (02) blocs de latrine à 4 compartiments
 - * un (01) module de trois salles de classes + bureau et magasin y compris les équipements mobiliers".

Les variantes ne seront pas prises en considération.



4. Le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois pour chaque lot, non compris la période de mobilisation estimé à 60 jours.
5. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « **Guide de passation des marchés pour projets financés par la Banque Européenne d'Investissement juillet 2024** », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours ;
 - Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen des bilans certifiés au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) de montant au moins égal à sept milliards cinq cent millions (7 500 000 000) de francs CFA pour chacun des lots ;
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit nets d'autres engagements, dans une banque ou institution financière acceptée par l'Autorité Contractante, d'un montant au moins égal à un milliard deux cents millions (1 200 000 000) francs CFA pour chacun des lots ;
« Justifier les capacités financières par l'attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ».
 - Avoir exécuté en tant qu'entreprise principale, membre d'un groupement, ou sous-traitant, au cours des dix (10) dernières années, comptées à partir de la date limite de dépôt des offres, au moins deux (02) marchés d'assainissement pluvial et/ou d'aménagement routier ; donc des marchés liés à la construction des ouvrages de collecte et drainage des eaux pluviales, de construction de bassins de rétention, de construction et/ou réhabilitation de routes revêtues en milieux urbaines ou interurbains, etc. d'une valeur minimale de cinq milliards (5 000 000 000) francs CFA pour chacun des lots.

« Justifier les références spécifiques par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales, maître d'ouvrage délégué) appuyées par des pages essentielles des contrats (page de garde + page de signature + page portant le montant en copies simples) ».

Aucune marge de préférence n'est prévue pour les entreprises ou groupements d'entreprises nationales.

Tous les soumissionnaires doivent se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

7. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT), et examiner le dossier d'Appel d'Offres aux adresses mentionnées ci-dessous, tous les jours ouvrables, de 08h00 à 12h30 et de 14h à 17h30 (GMT+1), à compter du 08 Décembre 2025.

Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être obtenu par les Soumissionnaires sur demande formulée aux adresses mentionnées ci-dessous à compter du 08 Décembre 2025 sous une des deux (02) formes suivantes :

- soit par retrait en version électronique sous le format PDF sur clé USB (minimum 4 giga) ;
 - soit en manifestant leur intérêt pour le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) par courriel à l'adresse prmp@sirat.bj avec copie à frkpadonou@sirat.bj. Ils se verront transmettre par retour de courriel un lien leur permettant de télécharger le DAO.
8. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 janvier 2026 à 10 heures (GMT+1) en deux versions :
- une version papier : un (1) original et une (01) copie obligatoire ;
 - une version numérique sur clé USB obligatoire (La version numérique devra comprendre les fichiers modifiables des DQE et BPU remplis sur la base de ceux du dossier reçu ou téléchargé ainsi que la copie numérisée de l'offre original au format PDF) ;
 - le tout dans une enveloppe unique .
- La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, immédiatement après l'heure limite de dépôt des offres.
9. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire d'offres, d'un montant de :
- **Soixante-cinq millions (65 000 000) francs CFA** pour le lot PAPVS-2T08 / ville de Djougou ;
 - **Soixante-huit millions (68 000 000) francs CFA** pour le lot PAPVS-2T09 / ville de Kandi.
10. Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)
Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SIRAT
sis dans la von Obama Beach, Quartier Ahwanleko Plage – Ville de Cotonou ;
Étage/Numéro de bureau : 4^{ème} étage bureau B 57 de l'Immeuble SCI Trait d'Union
Code postal : 04 BP 1109 Cotonou Bénin
Pays : République du Bénin
Numéro de téléphone : (+229) 01 21 30 05 00 / 01 97 48 70 55
Courriel : prmp@sirat.bi

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 04 Décembre 2025.

La Personne Responsable des Marchés
Publics de la SIRAT SA,



Salifou MAMAN. -